

# **Le prix de l'électricité par composante tarifaire**

**\*\*\***

**Conférence de presse**

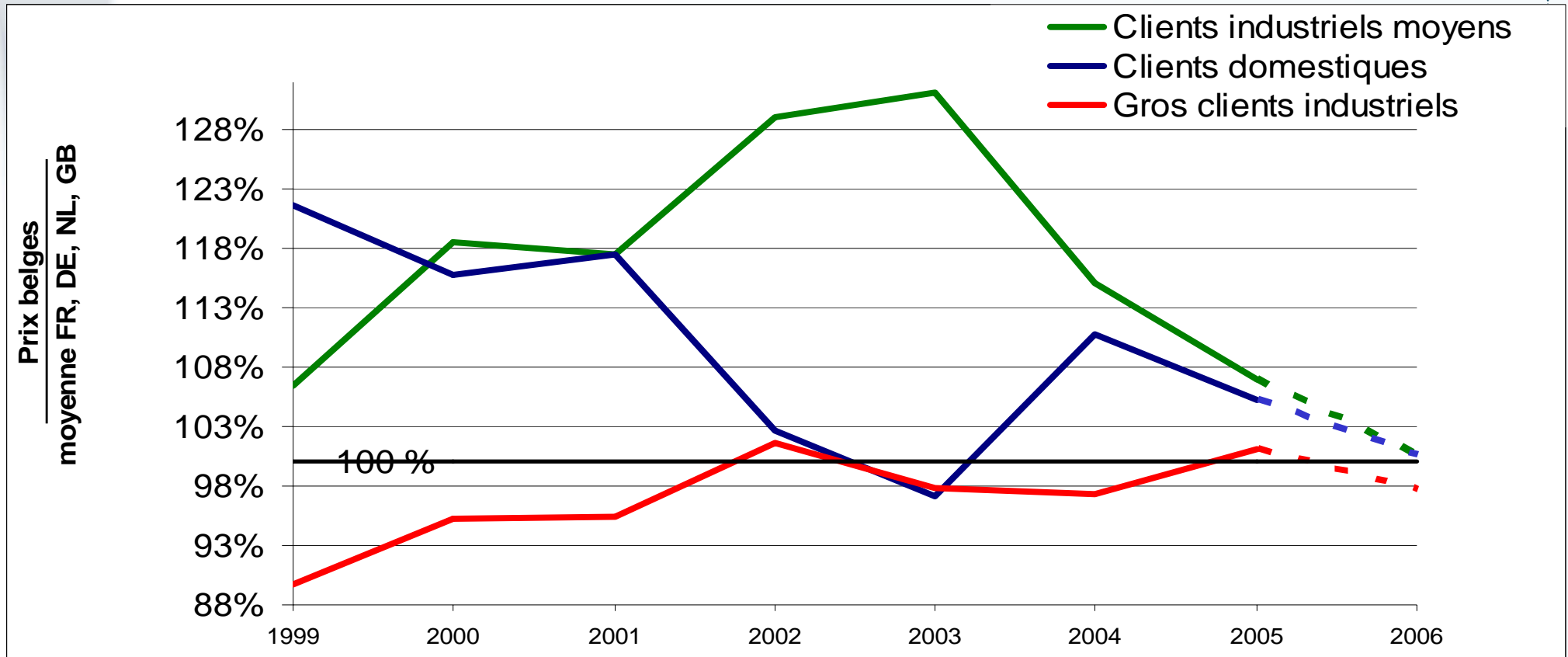
**5 juillet 2006**

Guido CAMPS  
Directeur

Contrôle des prix et comptes sur le marché de l'électricité  
Commission de Régulation de l'électricité et du Gaz

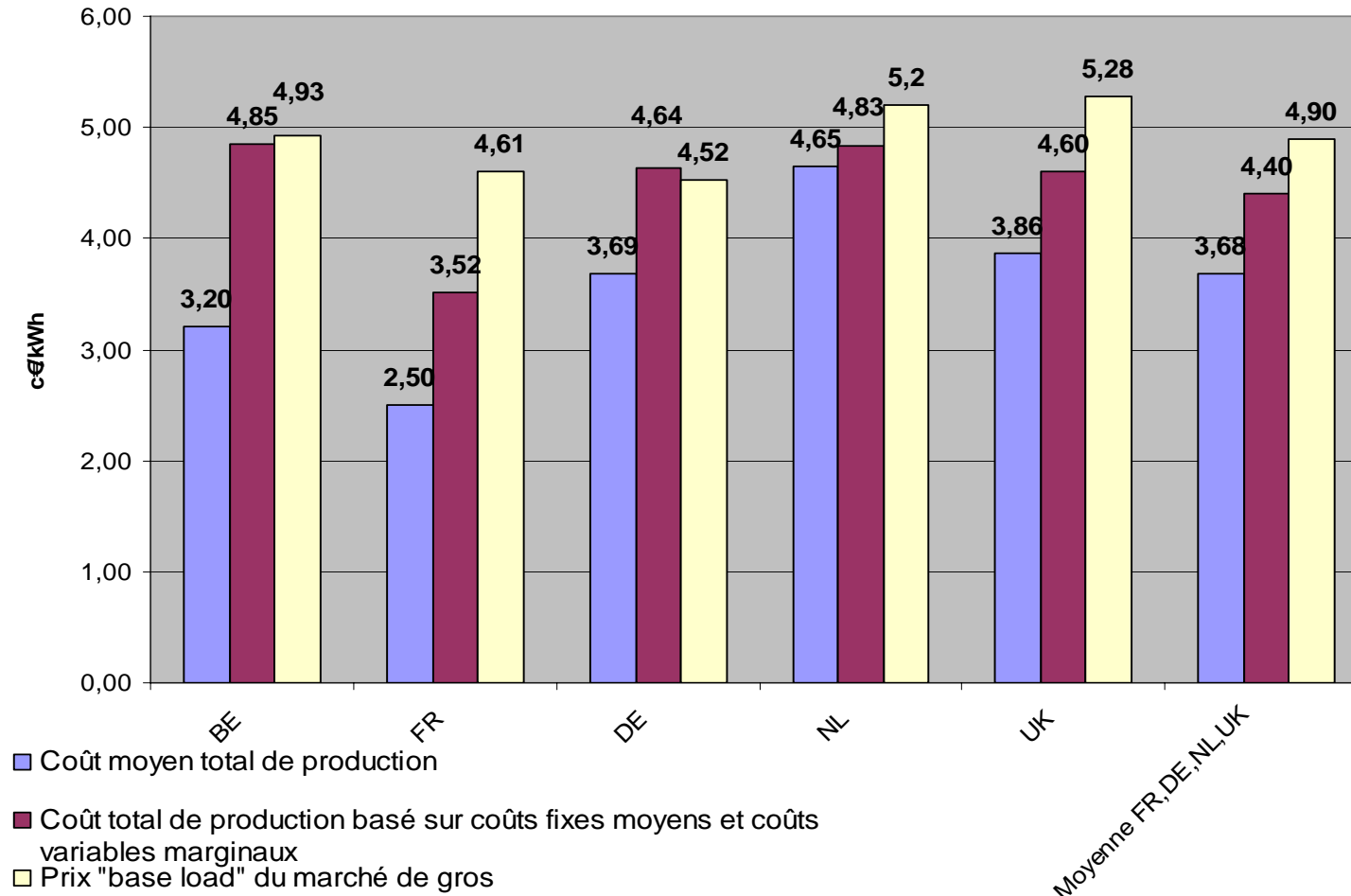
## Questions du Ministre concernant les prévisions de prix de l'électricité par composante tarifaire:

- Mise à jour de l'analyse détaillée des prix de l'électricité et de leurs composants, comment se situent ces prix vis à vis des pays voisins ?
- Dans quelle mesure les composants des prix peuvent-ils encore baisser ? Le niveau des prix actuels.
- Quelles mesures (concrètes) peuvent-elles être prises pour assurer la baisse des prix ?



Gros clients industriels type (moyenne de "lg" et "li", 6.000 et 7.000 heures)  
 Clients industriels moyens type (moyenne de "le" et "lf," 4.000 heures)  
 Clients domestiques type Dc 3.500 kWh par an, 1.300 kWh nuit

## Coûts de production moyens et marginaux *base load* comparés aux prix de marché *base load*



# LE NIVEAU DES PRIX ACTUELS

## par composante tarifaire

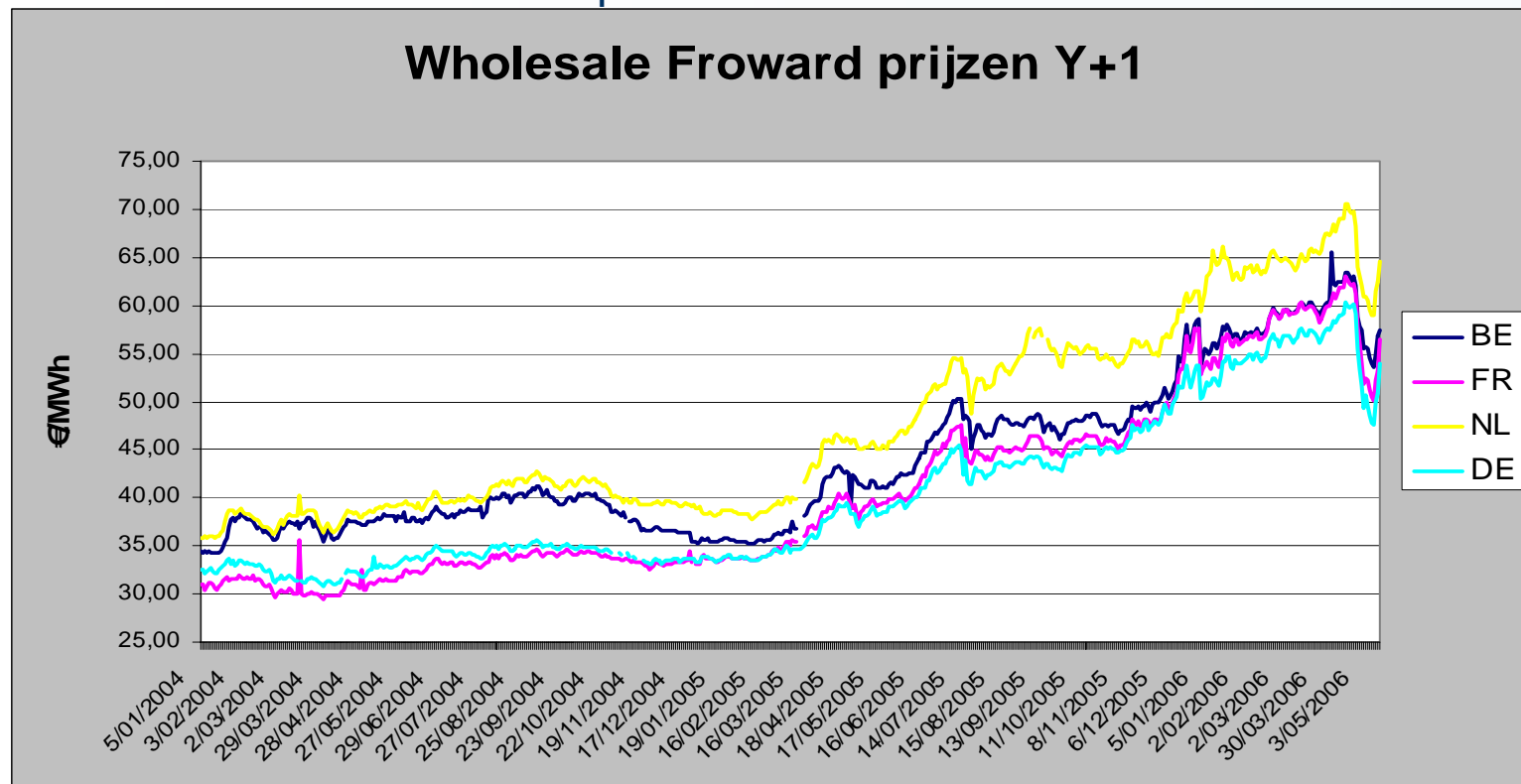
Composantes du prix de l'électricité

- 1- composante énergie
- 2- composante fourniture
- 3- tarifs de réseau (transport et distribution)
- 4- taxes et prélèvements

# 1. COMPOSANTE ENERGIE

## 1. Indicateurs de prix sur les marché de gros (gros consommateurs industriels):

- Prix de «forward wholesale»
  - Les prix de marché de gros (wholesale) suivent des valeurs fixées par les coûts de production variables de la centrale de production marginale (centrale assurant la couverture de la demande marginale d'électricité)
  - Les prix de “forward wholesale” subissent une tendance à la hausse résultant de celle des prix de combustibles.



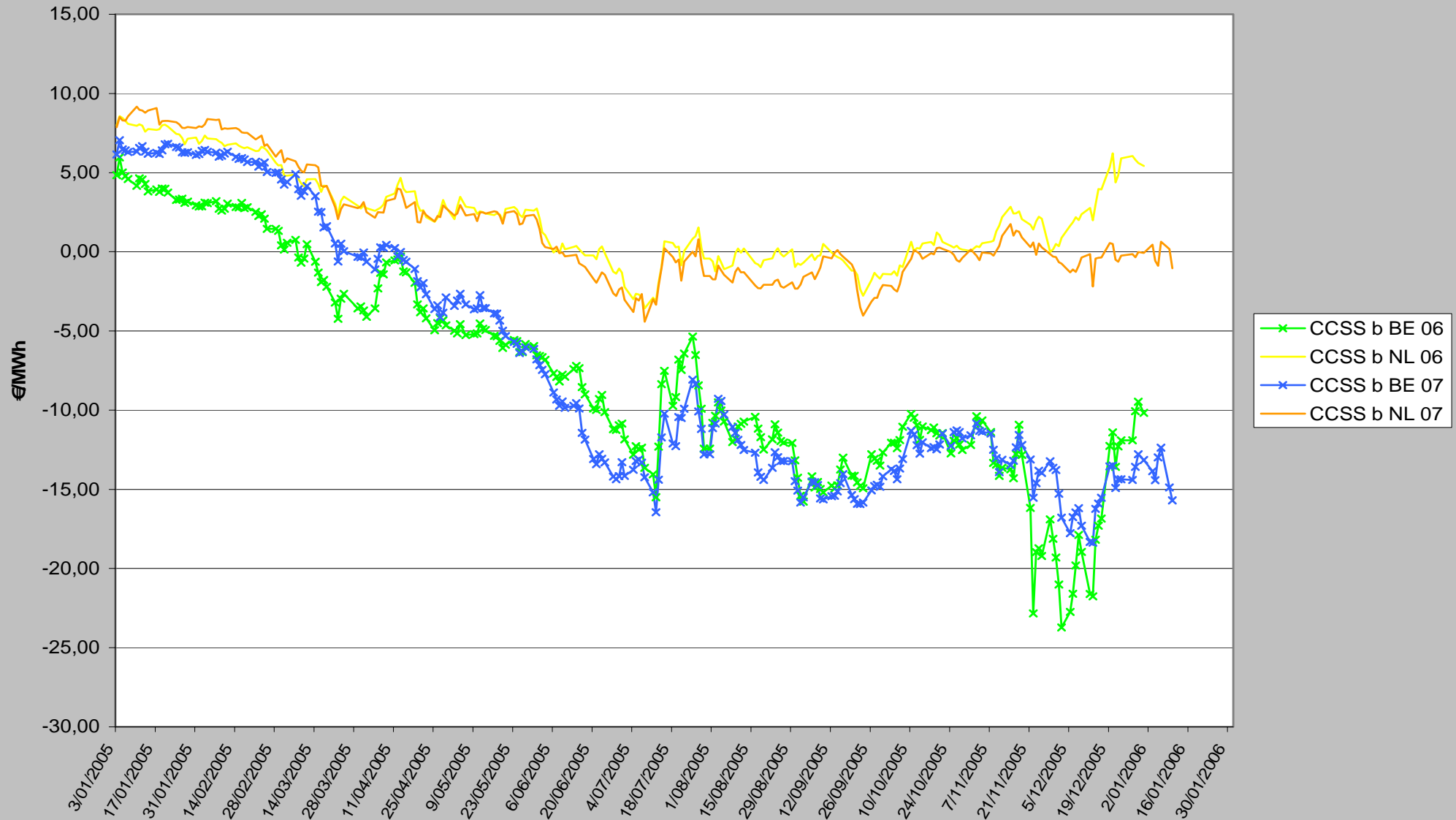
# 1. COMPOSANTE ENERGIE

- L'évolution des prix de "forward wholesale" en 2006 fait apparaître la naissance d'une zone de prix commune couvrant la France, l'Allemagne et la Belgique (facilitée par le renforcement des capacités de transit entre la France et la Belgique).
- L'analyse des "Spark Spreads" et "Dark Spreads" indique que les prix "wholesale" actuels sont insuffisants pour assurer la rentabilité des investissements futurs.

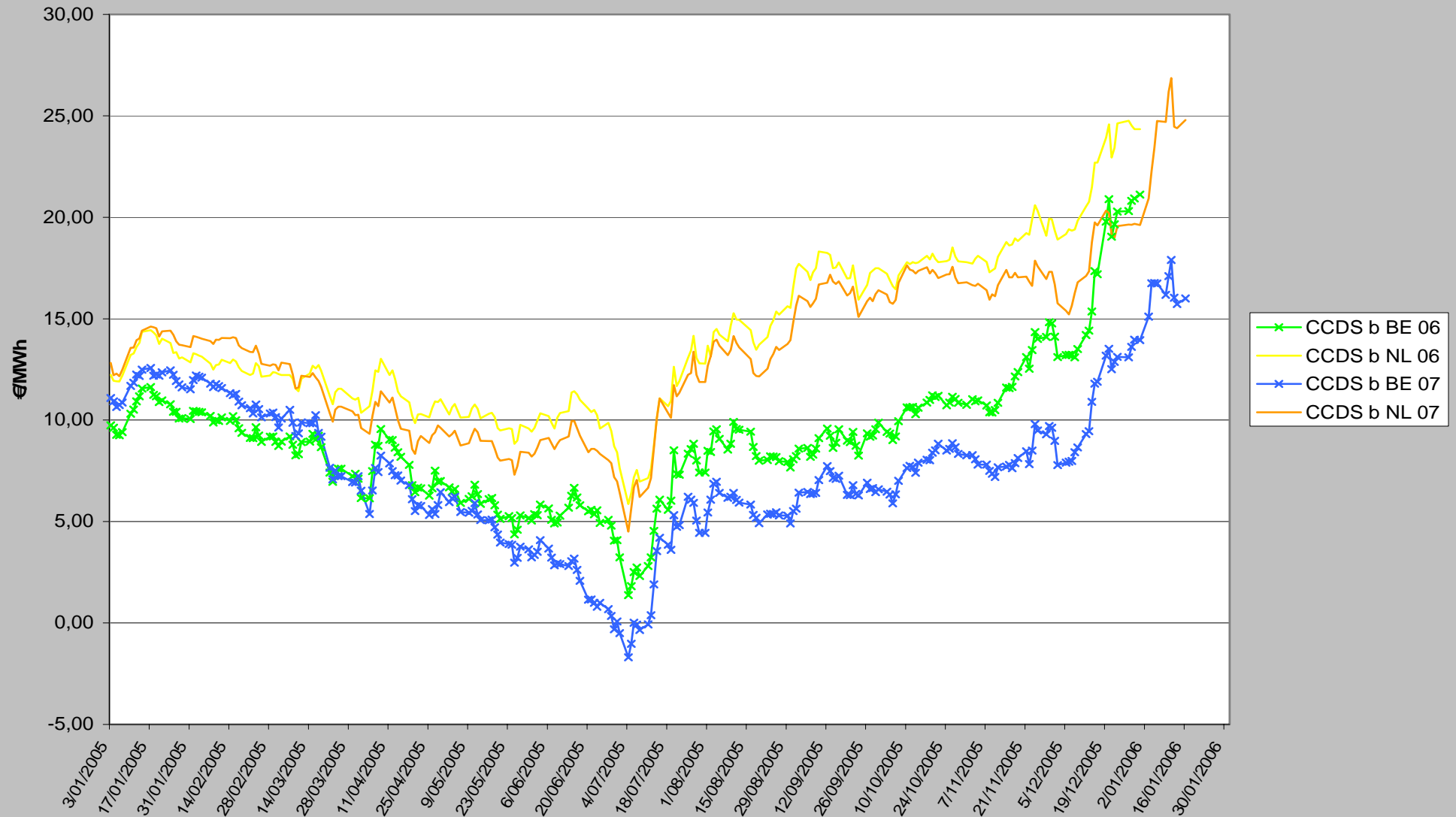
Spark Spreads (SS) = prix de l'électricité de gros – prix de gros du gaz / rendement énergétique d'une centrale au gaz.

Dark Spreads (DS) = prix de l'électricité de gros – prix de gros du charbon / rendement énergétique d'une centrale au charbon.

Evolutie Carbon Compensated Spark Spread (CCSS) forward 2006-2007 voor BE en NL



Evolutie Carbon Compensated Dark Spread (CCDS) forward 2006-2007 voor BE en NL



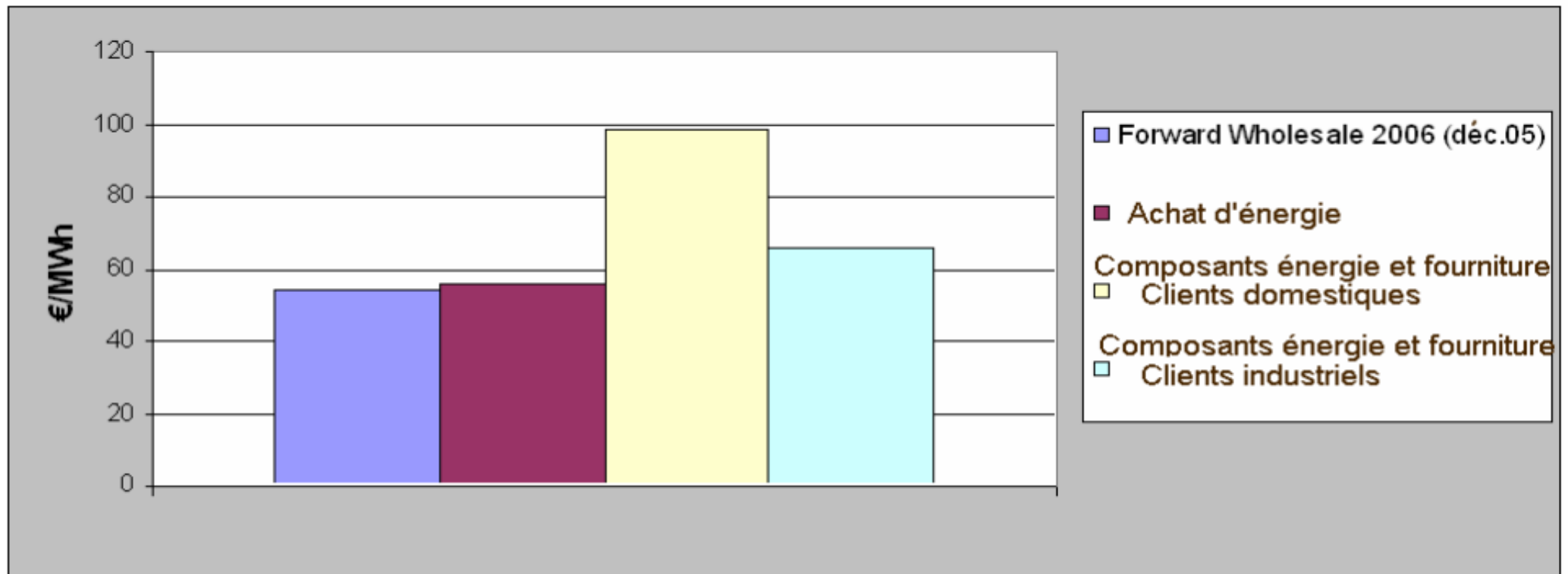
# 1. COMPOSANTE ENERGIE

## 2. Prix pour les moyens consommateurs industriels et consommateurs basse tension domestiques

- Les prix sont encore largement basés sur les paramètres d'indexation  $N_c$  et  $N_e$ .

## 2. COMPOSANTE FOURNITURE

Comparaison des prix forward wholesale (moyenne décembre 2005) avec prix d'achat d'énergie calculés



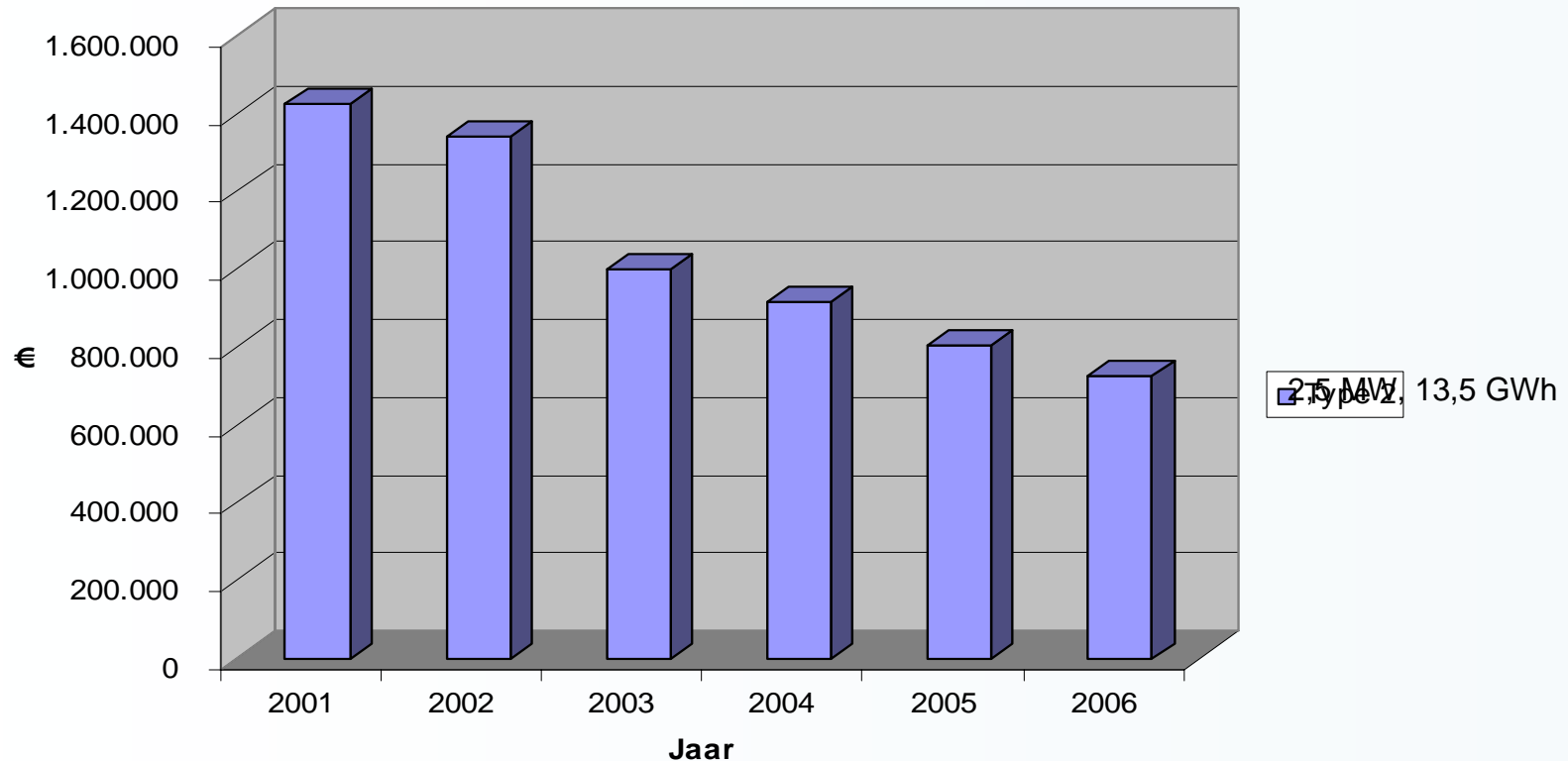
### 3. TARIFS DE RESEAU

Le cadre règlementaire impose un système "cost-plus".

#### 1. Transport

Evolution depuis le début de la régulation : de - 47% à - 49%

Exemple : Transf 70/36/30 kV

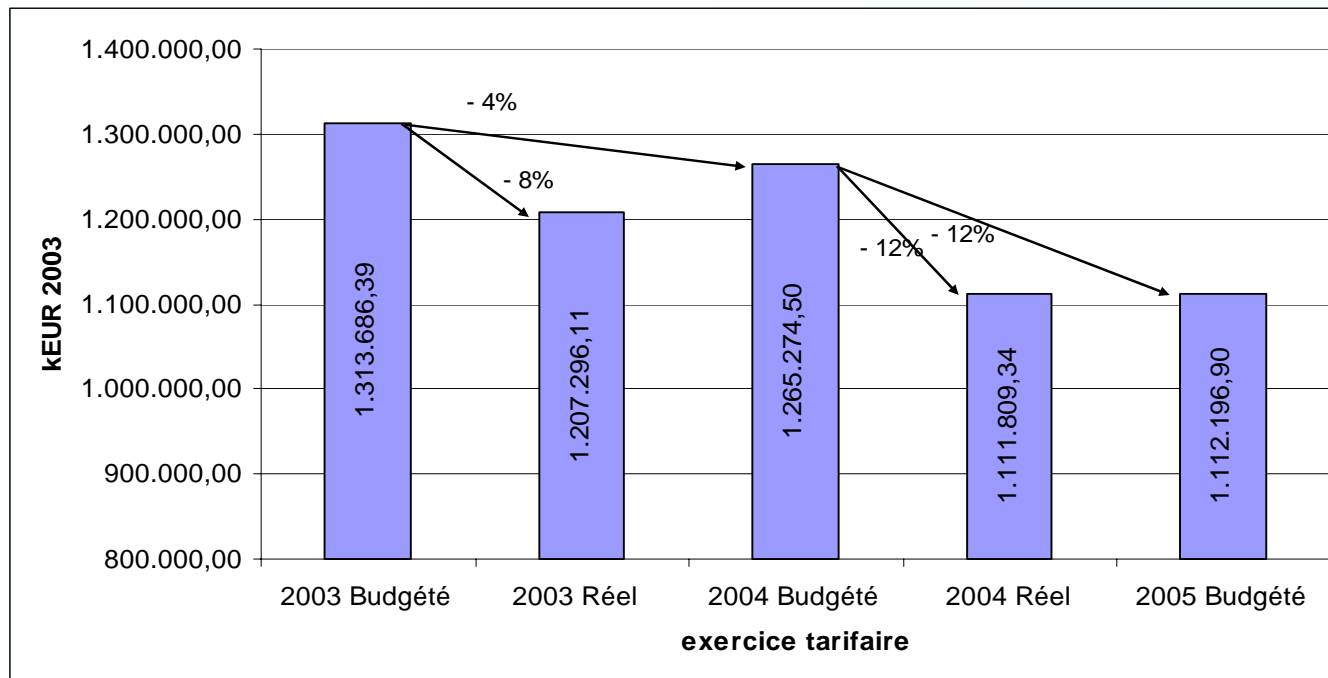


### 3. TARIFS DE RESEAU

#### 2. Distribution

Evolution à la baisse depuis le début de la régulation.

Evolution des coûts contrôlables de distribution entre 2003 et 2005 – kEUR constant de 2003

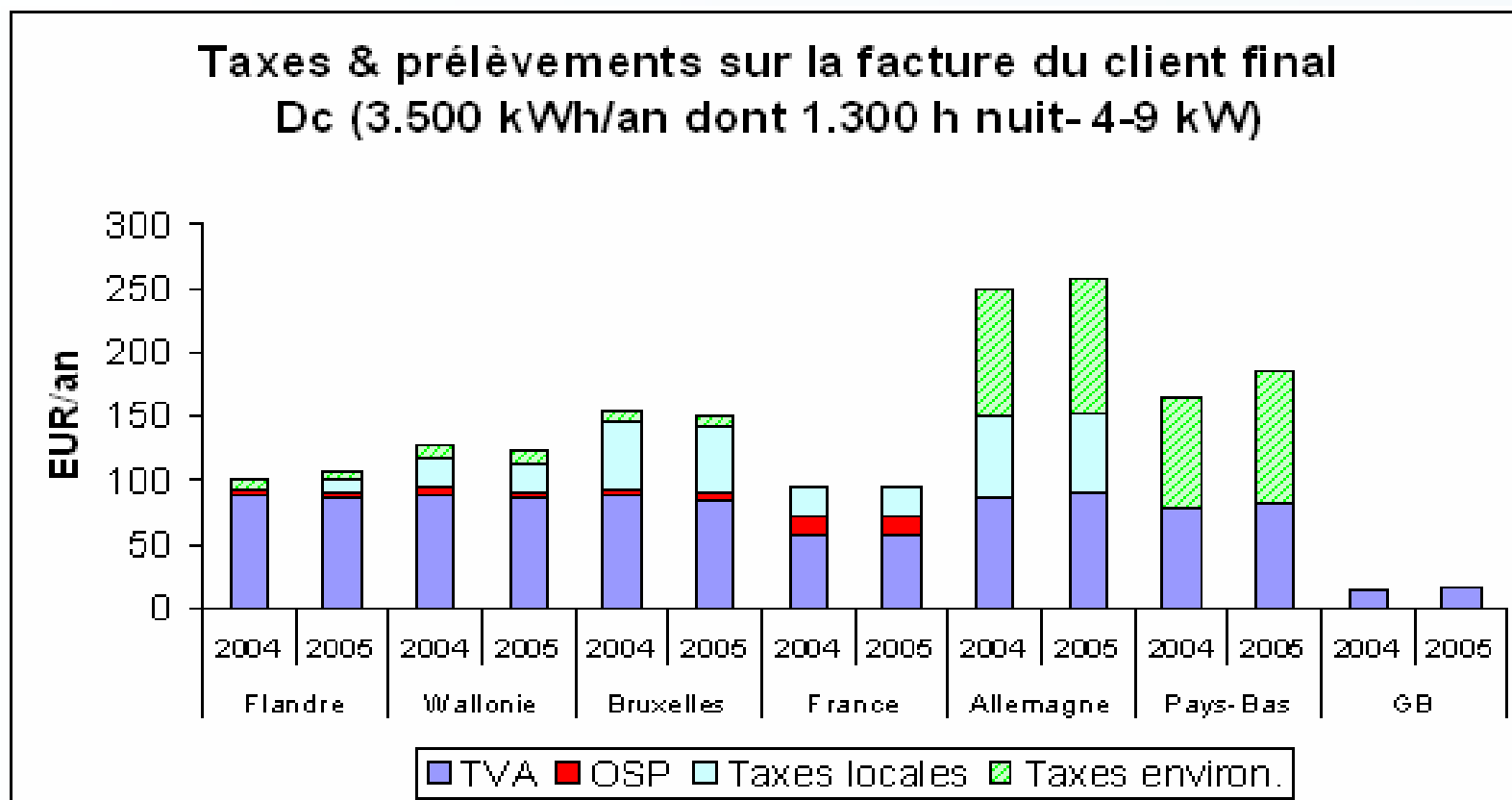


Evolution future :

- poursuite de l'exercice de "benchmarking" (évolution des coûts maîtrisables),
- restructuration des gestionnaires de réseau de distribution, création d'EANDIS, INFRA.

# 4. TAXES ET PRELEVEMENTS

Comparaison de la fiscalité en Belgique et dans les 4 pays limitrophes



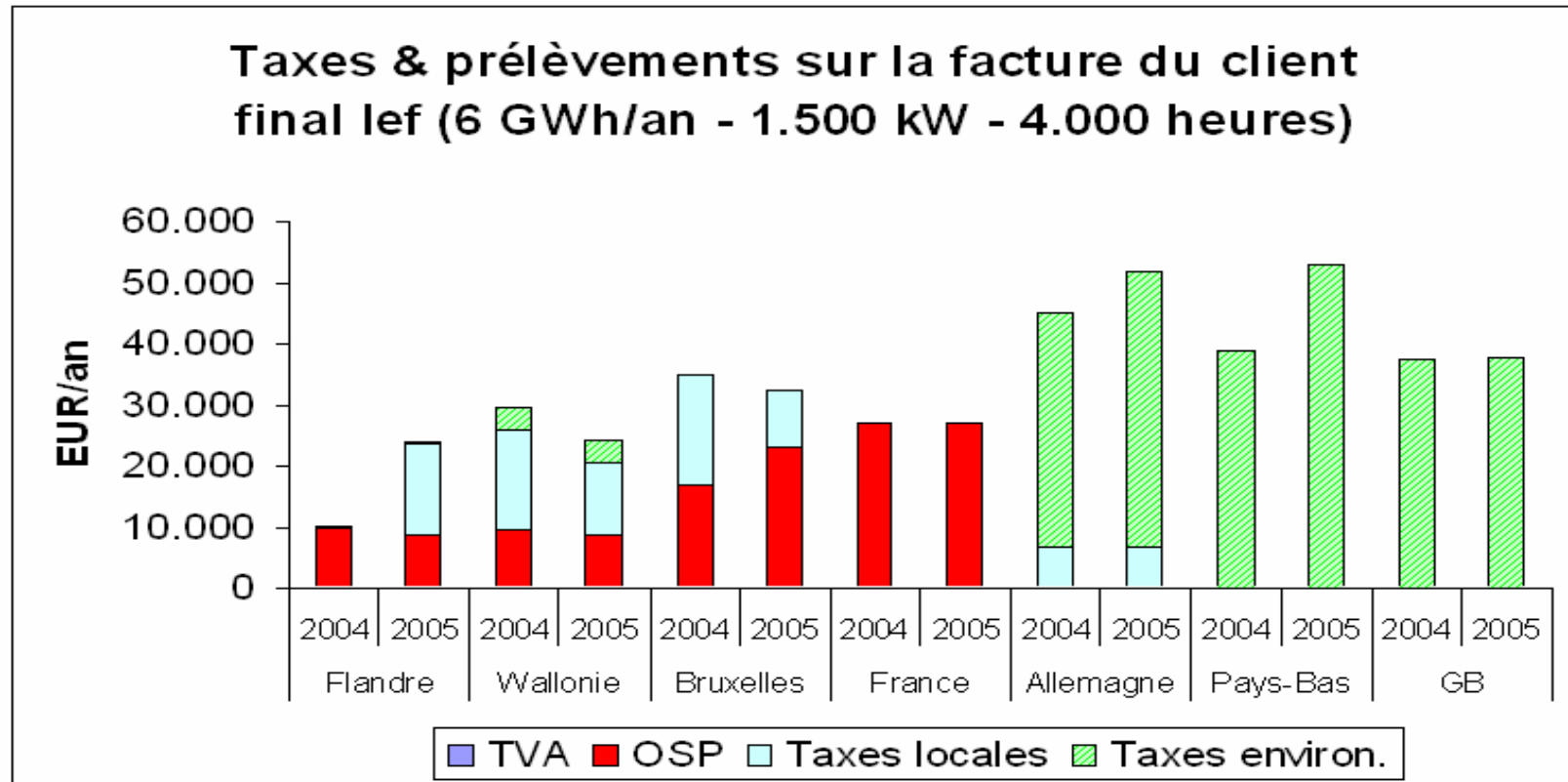
Calcul à facture égale pour tous les pays.

Belgique : 3ème position, après l'Allemagne et les Pays-Bas, pays à forte fiscalité environnementale et avant la Grande Bretagne où seule une TVA à 5 % est prélevée

Changement vis à vis de 2004 : Flandre apparition mi 2005 de la cotisation pour compenser les pertes de revenus des communes.

# 4. TAXES ET PRELEVEMENTS

Comparaison de la fiscalité en Belgique et dans les 4 pays limitrophes



Belgique : fiscalité favorable malgré davantage de taxes locales.

Taxes environnementales importantes en Allemagne, Pays-Bas et Grande Bretagne mais mécanismes de redistribution non pris en compte.

Changement vis à vis de 2004 : dégressivité et plafonnement de la cotisation fédérale en 2005 d'où baisse en Wallonie et à Bruxelles; Flandre apparition mi 2005 de la cotisation pour compenser les pertes de revenus des communes. Allemagne : augmentation des taxes en 2005 (cogénération et renouvelable) ; Pays-Bas : énergie verte : fin de déductibilité de la taxe sur l'énergie en 2005.

# PROPOSITIONS TARIFAIRES

## Baisses tarifaires

- 1- composante énergie
- 2- composante fourniture
- 3- tarifs de réseau (transport et distribution)
- 4- tarifs non libéralisés

# 1. COMPOSANTE ENERGIE

## 1. Initiatives à l'étranger pour garder les prix sous contrôle

- Italie : “single buyer”
- France : contrat de service public (hausse des prix = inflation)
- Allemagne : contrats à long terme (ex. : 8 ans)
- Espagne : prix fixes de vente d'énergie aux distributeurs.

# 1. COMPOSANTE ENERGIE

## 2. Fixation de prix maxima (price cap)

- prévu dans la loi électrique (art. 20, § 1)
- conséquences négatives possibles de la fixation de prix maxima:
  - impossibilité de fournir un signal de prix reflétant l'évolution réelle des différents composants du tarif,
  - selon la position de force des producteurs, possibilité de "squeeze" des marges des fournisseurs (possibilité de barrière supplémentaire à l'accès de fournisseurs sur le marché belge),
  - frein aux investissements : plus grande insécurité et risque pour l'investissement (possibilité de barrière supplémentaire à l'accès de producteurs sur le marché belge).

# 1. COMPOSANTE ENERGIE

## 3. Récupération de l'avantage financier issu de l'amortissement des centrales :

- amortissement du parc de production thermique belge (classique et nucléaire) complet avant fin de vie technique,
- récupération des amortissements via les tarifs sur le marché non libéralisé ;
  - avantage financier réalisé sur les amortissements “accélérés” des centrales par les producteurs
  - récupération de l'avantage financier réalisé : plus d'analogie avec le traitement des amortissements excessifs par le gestionnaire de réseau.

	<b>Avantage financier (amortissement 20 ans, durée de vie 40 ans) cumulé après 20, 30 et 40 ans</b>
<b>1985-2004</b>	<b>3.295 M€</b>
<b>2005-2014</b>	<b>3.883 M€</b>
<b>2015-2024</b>	<b>3.974 M€</b>

(hypothèses : parc nucléaire belge : 5.803 MW, taux : 6%)

# 1. COMPOSANTE ENERGIE

## 4. Allongement de la durée de vie légale des centrales existantes :

- les prix actuels de “ forwards wholesale” sont peu incitatifs à la construction de nouvelles centrales,
- la concentration des nouveaux investissements dans les centrales gaz, le scénario de sortie du nucléaire, le coût des normes “Kyoto” (émissions de CO2) laissent prévoir une hausse des prix,
- à l'étranger, des initiatives sont prises pour allonger la durée de vie des centrales nucléaires (ex : centrale de Borssele aux Pays-Bas, recommandations de Cap Gemini pour l'Allemagne (1), Lehman Brothers pour la France (2) et Oxford Institute for Energy studies en Grande Bretagne (3))

(1) Cap Gemini, European Energy Market Observatory, 2004 and Winter 2004/2005 data set, seventh edition, October 2005.

(2) Lehman Brothers, Energy & Power, Global Equity Research France – Electricité de France.

(3) Oxford Institute for Energy Studies, Natural Gas Research Programme, Future Natural Gas Demand in Europe, The Importance of the Power Sector, Anouk Honoré, January 2006.

# 1. COMPOSANTE ENERGIE

## Estimation pour le parc nucléaire Belge

<b>Prolongation de durée de vie de 40 ans à</b>	<b>50 ans</b>	<b>60 ans</b>
<b>Coûts supplémentaires cumulés M€</b>	<b>778</b>	<b>4.406</b>
<b>Marge supplémentaire cumulée M€</b>	<b>8.371</b>	<b>13.046</b>
<b>Gain cumulé pour l'exploitant dans les conditions actuelles de marché M€</b>	<b>7.593</b>	<b>8.640</b>

(hypothèses parc nucléaire belge : 5.803 MW,; taux : 6%; valeurs 2005

hypothèses coût supplémentaire : extrapolation valeurs Borssele)

# 1. COMPOSANTE ENERGIE

La prolongation de durée de vie d'une centrale nucléaire diminue les coûts d'amortissement annuels mais engendre des revenus supplémentaires pour l'exploitant.

Cet avantage supplémentaire réalisé peut être partagé avec le consommateur (ex: pour la centrale de Borssele aux Pays-Bas, les actionnaires versent 250 millions d'euros à un fonds pour le développement de l'énergie durable (convention avec les pouvoirs publics néerlandais).

## 2 – COMPOSANTE FOURNITURE

Trop peu d'informations détaillées sont disponibles pour faire une analyse détaillée de cette composante.

### 3. TARIFS DE RESEAU

Relevant aujourd'hui des compétences tarifaires de la CREG, ces tarifs tant pour le transport que pour la distribution ont évolué à la baisse ces quatre dernières années.

Le système est réglementairement basé sur un système de "cost plus" (il revient à la CREG de démontrer si des coûts ne sont pas justifiés).

Possibilité de commuter vers un système de "price cap"

Un système de "price cap" implique en tout cas que la charge de preuve de justification des coûts incombe aux GRTs et GRDs.

Le passage à un système de "price cap" implique des modifications de textes légaux.

- L'étude annoncée du patrimoine des gestionnaires de réseau de distribution peut mener à une rétribution équitable moindre

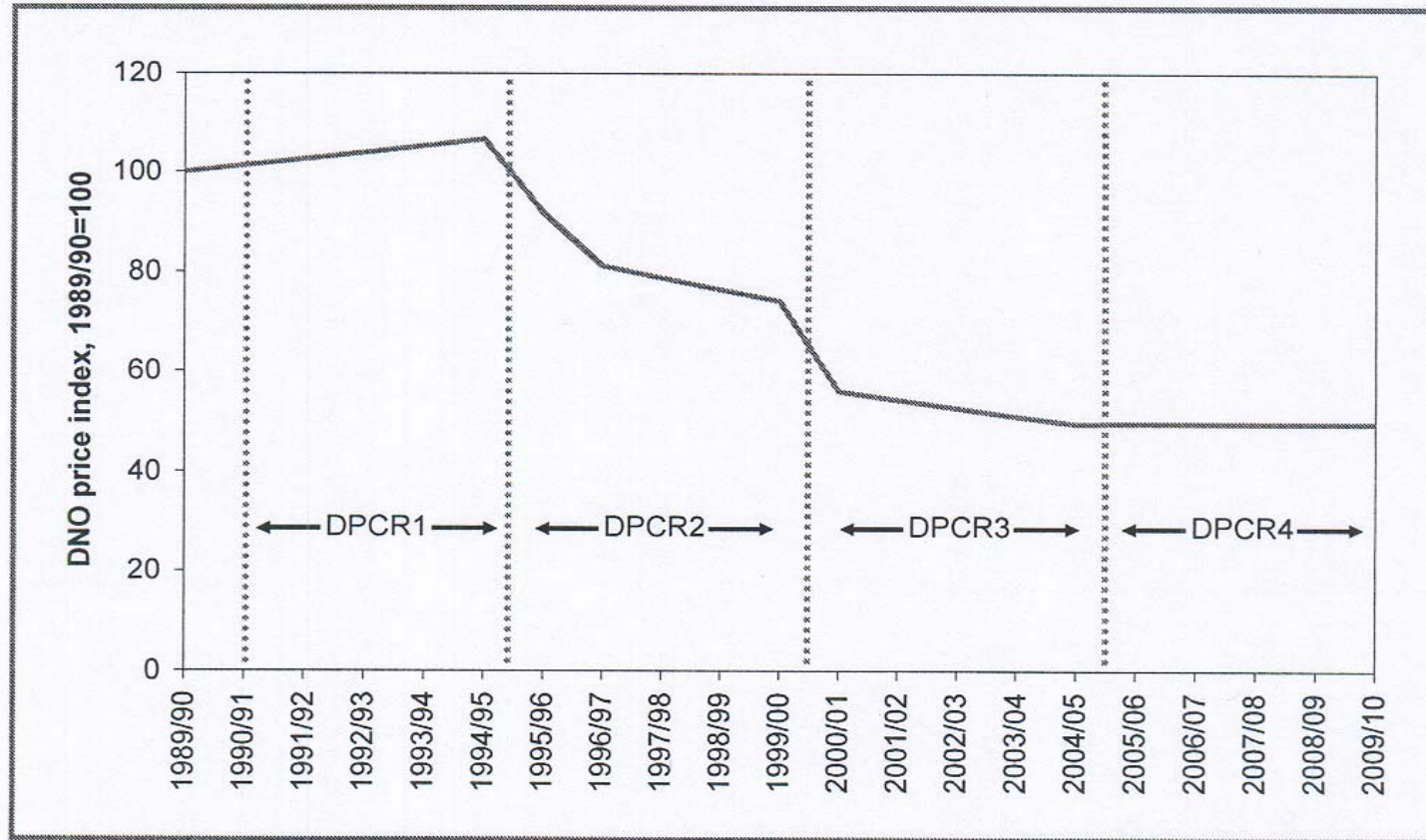


Figure 1: Real price reductions under price-cap regulation of DNOs in the Britain (unweighted industry average)

Source: Frontier Economics, using Ofgem data

Selon l'étude par Frontier Economics "The practicalities of incentive regulation in GB - A report prepared for the CREG, January 2006" cela représente une diminution de 4,6 % par an sur la période de 30 ans précédant 2005. En Belgique l'action de la CREG a permis de 2003 à 2006 une diminution de 7,62 % par an des coûts contrôlables en distribution.

## 4. TARIFS NON LIBERALISES

Usage optimal du fonds de soutien aux placement  
compteurs bihoraires

## 5. TARIFS DE RESEAU PLURIANNUELS

- d'application à partir du 01/01/2008
- discussion et rédaction de l'arrêté royal depuis novembre 2005

# Merci de votre attention

## Le prix de l'électricité par composante tarifaire

\*\*\*

**Conférence de presse**

**5 juillet 2006**

Guido CAMPS  
Directeur

Contrôle des prix et comptes sur le marché de l'électricité  
Commission de Régulation de l'électricité et du Gaz